

Chapitre 3

Survivre : le financement des études supérieures

Beaucoup d'étudiants reçoivent du financement pour la totalité ou une partie de leurs études supérieures. Ce soutien provient rarement d'une seule source. Vous devez le rechercher activement et présenter des demandes auprès d'une vaste gamme de sources de financement, qu'il s'agisse de subventions pour la recherche, les déplacements ou la rédaction de la thèse, ou bien d'emplois sur le campus ou ailleurs. En plus de procurer un soutien financier important et des outils (comme les ordinateurs), les postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement, les subventions de voyage et les bourses de doctorat augmentent votre moral et votre confiance en vous, enrichissent votre curriculum vitae et confèrent du prestige à vos travaux. Vous pouvez utiliser ces succès comme point de départ pour obtenir d'autres subventions ou des contrats qui vous fourniront le financement nécessaire pour terminer votre programme. Dans ce chapitre, nous vous orientons vers les sources de financement qui vous aideront le mieux à partir du bon pied sur le plan financier.

Idéalement, un candidat devrait pouvoir obtenir le financement nécessaire pour chaque année de maîtrise et de doctorat, de même que pour quelques années d'études postdoctorales. Toutefois, il faut être réaliste quant à vos chances de parvenir à ce niveau de sécurité financière. Les fonds disponibles sont limités, et la demande est forte pour la plupart des emplois et des subventions. Les droits de scolarité sont moins élevés au Québec, mais les universités anglo-canadiennes disposent en général de plus de fonds internes pour les étudiants diplômés que les universités francophones du Québec. Obtenir un bon financement nécessite temps et énergie. Heureusement, nombre de départements et d'universités tiennent régulièrement des ateliers sur le financement, et certaines universités ont des spécialistes pour vous aider à préparer une demande de financement attrayante.

Vous devrez envisager non seulement des bourses et des emplois parrainés par le département, mais aussi des emplois hors du département et de l'université. Vos recherches devraient commencer tôt, c'est-à-dire avant même le début des cours, et se faire dans plusieurs directions. Consultez la responsable du bureau de placement de l'université, le directeur des études supérieures, votre directeur de thèse et les étudiants qui ont déjà obtenu des bourses et des emplois. Si vous êtes un étudiant de couleur ou faites partie d'un groupe ethnique, il pourrait y avoir des fonds réservés à votre disposition, bien que cela soit plus fréquent aux États-Unis qu'au Canada. Si vous avez une invalidité, vous pourriez avoir accès à des ressources spéciales, notamment à la bibliothèque. Enfin, si à un moment donné vous éprouvez de graves difficultés financières, il n'y a rien de mal à aller voir votre directeur ou le directeur des études supérieures et à lui dire : « Je suis *cassé*... est-ce qu'il y a un travail que je pourrais faire? »

Étudier et travailler à salaire

Cette section traite des possibilités d'emploi sur le campus et de leurs conséquences pour vos perspectives de carrière. La section s'adresse surtout aux étudiants canadiens. Les étudiants étrangers doivent s'attendre à devoir payer des droits de scolarité très élevés. Si vous êtes muni d'un visa d'étudiant, communiquez avec le service des étudiants étrangers de votre université,

afin d'obtenir des renseignements sur les postes qui s'offrent à vous. Les étudiants étrangers sont sujets à des restrictions particulières en matière d'emploi, mais ils bénéficient aussi de certains avantages spéciaux; il se peut que certains emplois sur le campus vous soient réservés, comme des postes d'auxiliaire d'enseignement pendant l'été.

Il se peut que votre département vous offre un emploi à temps partiel à l'université. Le titre du poste pourrait être auxiliaire de recherche, auxiliaire d'enseignement ou chargé de cours, mais tous entrent dans la catégorie des emplois pour étudiants diplômés. On pourrait vous faire une telle offre au moment du choix de votre université, ou au moment où vous acceptez une offre d'admission, ou plus tard, dans votre deuxième ou troisième année. Tout travail que vous accomplissez comme étudiant diplômé pour un professeur ou une équipe de recherche de la faculté ou du département devrait être rémunéré, compter un certain nombre d'heures par semaine, et l'horaire de travail devrait être établi au début du semestre. Vous devrez discuter des tâches à accomplir avec la personne pour qui vous travaillerez. Une fois que vous connaîtrez les détails, vous pourrez décider si vous voulez cet emploi. Demandez que l'on vous donne l'offre d'emploi et ses exigences par écrit. S'il y a lieu, assurez-vous que les fonctions et la rémunération correspondent aux barèmes établis par le syndicat.

N'oubliez pas que, même si on vous a promis du financement sous la forme d'un poste d'auxiliaire d'enseignement, la plupart des départements exigent que vous présentiez une demande pour le poste en question. Tenez compte scrupuleusement des dates limites pour la présentation des demandes et les renouvellements et présentez votre demande sans tarder. Tenez votre directeur au courant de toutes vos démarches; il pourrait être en mesure de vous signaler des occasions d'emploi. La répartition du financement pour les études supérieures dépend de la taille de votre département et de ses ressources, et de la nécessité ou non de respecter une convention collective. La majorité des étudiants diplômés qui occupent un emploi dans les universités canadiennes sont maintenant syndiqués, habituellement au sein du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Postes d'auxiliaire de recherche

Être auxiliaire de recherche vous aide à acquérir de précieuses compétences et peut vous permettre d'avoir un horaire de travail plus souple qu'un poste d'auxiliaire d'enseignement. Comme auxiliaire de recherche, il se peut que vous soyez au service d'un professeur ou d'une équipe de recherche dirigée par un professeur. Si vous êtes inscrit dans une université francophone du Québec, l'équipe de recherche pourrait aussi avoir des liens avec une autre située dans une université de Belgique ou de France. Vos fonctions pourraient comprendre les tâches suivantes : recueillir des données statistiques, aider à la révision d'un manuscrit, organiser une collection archivistique, créer un site Internet, faire l'index d'un livre, photocopier des articles ou des documents, effectuer ou transcrire une entrevue d'histoire orale, ou monter une exposition. Dans certaines universités, les postes d'auxiliaire de recherche sont offerts surtout aux étudiants à la maîtrise, tandis que les postes d'auxiliaire d'enseignement sont réservés aux étudiants du doctorat. Dans d'autres universités, vous aurez le choix entre les deux. Autant que possible, tentez d'obtenir un poste d'auxiliaire de recherche au moins une fois durant vos études supérieures, afin de développer vos compétences en matière de recherche. Les étudiants qui songent à faire carrière comme historien public profiteront particulièrement d'un tel poste.

Une fois embauché comme auxiliaire de recherche, vous serez probablement rémunéré à même les subventions obtenues par un membre du corps professoral ou par un groupe de professeurs. Autrement dit, le corps professoral investit ses propres fonds de recherche dans votre formation. Agissez donc en professionnel et respectez le nombre d'heures convenu et l'horaire de travail établi. Ne croyez pas pouvoir exécuter les tâches assignées en moins de temps que le prévoit le contrat, et n'attendez pas à la dernière minute pour les accomplir, car, invariablement, vous n'y arriverez pas et vous décevrez votre professeur ou votre employeur. Si, en raison de changements dans votre situation, il vous est impossible de respecter votre engagement initial, avertissez le professeur qui vous a embauché. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une entente professionnelle et que vous pourriez, plus tard, avoir à demander une lettre de recommandation à ce professeur. Vous ne voudriez pas vous créer une réputation d'auxiliaire de recherche à la fiabilité douteuse.

Habituellement, les professeurs qui disposent de fonds pour embaucher des auxiliaires de recherche n'en font pas la publicité. Certains professeurs préfèrent appuyer leurs propres étudiants, ou bien ils s'adresseront à un étudiant de leur cours qui les a particulièrement impressionnés. Néanmoins, beaucoup sont ouverts à l'idée d'embaucher des étudiants qui ont besoin d'argent. Cela signifie que vous devez indiquer à votre directeur ou à d'autres membres du corps professoral que vous désirez travailler. Renseignez-vous afin de connaître les professeurs qui disposent de subventions et qui peuvent embaucher des étudiants.

Postes d'auxiliaire d'enseignement

En plus d'apporter une aide essentielle aux professeurs, le poste d'auxiliaire d'enseignement (AE) permet à l'étudiant de développer des aptitudes à l'enseignement. Comme pour un apprenti-artisan, cela vous donne l'occasion d'apprendre sous la direction d'un professionnel. Vous pouvez acquérir de l'expérience dans des cours hors de votre champ de spécialisation. Il est bon d'être auxiliaire pour plusieurs cours différents. Évidemment, il est moins difficile d'enseigner le même cours à plusieurs reprises, ce qui peut constituer une meilleure stratégie, compte tenu de l'étape où vous en êtes dans la recherche ou la rédaction de votre thèse. Autant que possible, faites des choix stratégiques.

Les auxiliaires d'enseignement remplissent au moins deux fonctions : corriger et noter les travaux des étudiants et animer des discussions en petits groupes au sein d'une classe plus grande. Un poste d'AE comportera habituellement les deux genres de tâches. Le simple correcteur se borne à corriger et à noter les travaux des étudiants. Les postes d'AE qui allient l'enseignement et la correction sont probablement plus fréquents au Canada anglais, mais tant les universités anglophones que francophones ont très souvent recours à des correcteurs.

Lorsque vous travaillez comme AE dans un cours dirigé par un professeur, c'est lui qui encadre votre travail. Il décidera sans doute de la totalité ou d'une partie des travaux que vos étudiants devront faire (comme les lectures hebdomadaires et le sujet des travaux de session). Il viendra peut-être assister à l'une de vos classes pour vous observer et il évaluera vos aptitudes de correcteur. Il pourrait vous demander de lui expliquer pourquoi vous avez accordé telle note à un travail, et il pourrait aussi décider de modifier cette note. Considérez tout cela comme une occasion d'apprentissage. Le professeur ne fera pas que vous surveiller; il pourrait aussi vous

demander votre avis sur les sujets de travaux et sur les questions d'examen, et vous consulter sur les façons d'améliorer le cours. Idéalement, il devrait s'agir d'un rapport entre collègues, malgré la grande différence de pouvoir. Les auxiliaires d'enseignement sont évalués à la fois par les étudiants de premier cycle et par les professeurs. Même si cela peut d'abord paraître intimidant, essayez de vous rappeler que vous êtes un apprenti et que leurs jugements peuvent vous aider à apprendre.

Dans la plupart des universités canadiennes, les auxiliaires d'enseignement sont assujettis à une convention collective qui stipule le temps requis pour préparer une séance d'une heure, ou pour corriger un travail d'une longueur donnée, un examen final, et ainsi de suite. Dans la plupart des situations syndicales, une rencontre de mi-semester est prévue entre l'AE et le professeur, afin d'examiner la charge de travail de l'AE et de s'assurer que les deux parties sont satisfaites des dispositions contractuelles. Il survient parfois des différends entre les AE et les professeurs, surtout en ce qui concerne les attentes en matière d'emploi et les dispositions contractuelles. Si vous vous trouvez dans cette situation, commencez par communiquer directement avec la personne pour qui vous travaillez. Si vous n'êtes pas à l'aise pour le faire, ou si vous l'avez fait sans résultat, trouvez votre représentant syndical (en consultant le site Internet du SCFP) et soumettez-lui votre problème. Vous pouvez aussi communiquer avec le directeur du département.

Qu'il y ait ou non des réunions officielles de ce genre, assurez-vous que le professeur est tenu au courant de vos heures de travail et des tâches que vous avez accomplies. Il importe qu'il y ait entente préalable entre vous et le professeur au sujet de vos fonctions comme AE et que votre progression soit suivie tout au long du semestre.

Votre succès comme AE peut se révéler extrêmement précieux lorsque vous chercherez un poste d'enseignant à temps plein. Les comités de recrutement recherchent des candidats qui possèdent des compétences sur le plan pédagogique. Vous avez donc grandement intérêt à obtenir de bons résultats et à faire en sorte que les observateurs du corps professoral soient témoins de vos triomphes en classe. Qu'ils soient présentés sous forme de lettres de recommandation ou de rapports du département, les commentaires des professeurs, appuyés par les évaluations des étudiants, donneront du poids à vos demandes d'emploi ultérieures. Prenez le poste d'auxiliaire d'enseignement au sérieux!

Il n'est pas nécessaire que vous occupiez un poste d'AE à chaque année de vos études supérieures. Ne perdez pas de vue votre objectif, et rédigez votre thèse! Bien que le travail d'AE soit enrichissant, il est aussi exigeant et accaparant. Bien sûr, certaines semaines d'enseignement seront plus épuisantes que d'autres, et donner un cours la deuxième fois est plus facile que la première, mais ne faites pas l'erreur de consacrer l'essentiel de votre semaine de travail à un emploi à temps partiel rémunéré seulement à raison de 10 ou 15 heures par semaine. Lisez votre contrat. Si votre convention collective mentionne que la correction d'un texte de 8 à 10 pages doit prendre 20 minutes, respectez ce temps. N'oubliez pas que le poste d'AE est destiné à aider au financement de votre formation, il ne devrait pas se substituer à votre propre travail.

Postes de chargé de cours : donner ses propres cours

Certains étudiants diplômés ont l'occasion de bâtir leurs propres cours, d'en faire la planification,

de donner les exposés magistraux et de corriger eux-mêmes les travaux. Certains départements inviteront les finissants au doctorat à donner un cours dans leur domaine. Dans certaines universités, les finissants au doctorat se font concurrence en vue d'enseigner un cours qu'ils ont proposé et conçu. Dans d'autres cas, le département affichera les offres d'emploi et cherchera des candidats tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université. Certains départements ont pour règle de ne pas embaucher leurs propres étudiants pour enseigner. Vous devrez donc apprendre quelles sont les politiques de votre département sous ce rapport. Si les chargés de cours de votre université sont syndiqués, ils pourraient bénéficier de privilèges d'ancienneté à l'égard des postes annoncés. Dans certains départements, les étudiants au doctorat peuvent se préparer à l'enseignement en concevant un cours, dans le cadre de leurs examens de synthèse. En outre, certaines charges de cours sont aussi offertes hors campus, dans les cégeps, les collèges communautaires, les autres universités, etc. Pour nombre d'entre nous, les joies de l'enseignement nous rappellent les raisons mêmes pour lesquelles nous nous sommes inscrits aux études supérieures.

Il y a de nombreux avantages à être chargé de cours. Le fait de concevoir et de donner son propre cours vous permet de développer d'importantes aptitudes pédagogiques. Cela indique que vous maîtrisez la matière enseignée et que vous êtes capable de planifier et de gérer un projet important. Si vous comptez faire carrière à l'université, il serait bon que vous donniez un cours pendant vos études supérieures, afin de déterminer, dès le départ, si l'enseignement vous plaît. Il n'est toutefois pas nécessaire d'enseigner plusieurs cours pour démontrer vos aptitudes comme professeur d'université, et nombre de titulaires de doctorats sans expérience d'enseignement obtiennent un emploi. Les comités qui décernent les postes menant à la permanence veulent avoir une idée de votre aptitude à enseigner à des étudiants de premier cycle; ils veulent savoir que vous êtes capable de concevoir un plan de cours, de rédiger des exposés informatifs et, en général, de donner une bonne prestation devant les étudiants. Or ils exigent rarement, comme preuve, une longue expérience comme chargé de cours. D'excellentes évaluations en tant qu'AE ainsi qu'une présentation orale de premier ordre lors de l'entrevue d'emploi seront également prises en considération. N'oubliez pas qu'un poste de chargé de cours peut être très accaparant et qu'il peut retarder la rédaction de votre thèse. Réfléchissez bien avant d'accepter un tel poste.

Bien sûr, certains étudiants consacrent beaucoup de temps à enseigner, parfois même des années, moins par désir d'acquérir de l'expérience que pour des raisons de survie financière. De solides antécédents dans l'enseignement peuvent vous aider à obtenir un emploi de professeur temporaire : les départements qui offrent des contrats à court terme (et sans protection) préfèrent souvent des enseignants d'expérience à des candidats affichant de bons antécédents en recherche mais peu d'expérience en classe.

Bourses et subventions

Les départements ne sont pas les seules sources de financement pour les études supérieures, et vous devrez en chercher ailleurs. Votre département et la faculté des études supérieures de votre université peuvent vous donner des renseignements sur les différentes sources de financement extérieures. Dans certains cas, les bourses ou les subventions provenant de l'extérieur peuvent servir à compléter votre salaire d'auxiliaire au sein du département. Pour obtenir une excellente liste des bourses offertes dans les universités du Canada, consultez le site <http://www.cha->

shc.ca/gsc-ced/fr/bourses.htm. Votre université organise peut-être des concours auxquels tous les étudiants diplômés peuvent participer pour obtenir, par exemple, des bourses de rédaction, qui couvrent les droits de scolarité et les autres dépenses permettant à l'étudiant de se consacrer entièrement à la rédaction de sa thèse. Certains départements ont des fonds réservés à des domaines d'études particuliers, comme l'histoire militaire canadienne, l'histoire des femmes ou l'histoire de certains groupes ou communautés d'immigrants. Nombre de départements attribuent des subventions de voyage à court terme pour les projets de recherche de premier ordre, afin de financer les déplacements de l'étudiant vers des centres d'archives ou un lieu particulier. Encore une fois, cependant, ces subventions sont plus fréquentes dans les universités anglophones que dans les universités francophones du Québec.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, ainsi que certains organismes universitaires financés par l'État, offrent une variété de bourses, notamment le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et certains organismes provinciaux comme le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario (RBESO). Certains organismes universitaires offrent des bourses de recherche ou de voyage aux étudiants, comme l'Association des études canadiennes et l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF). Vous pouvez aussi faire appel à des sources privées comme les groupes communautaires, les organismes religieux et les syndicats. Le montant de ces bourses va de plusieurs milliers de dollars sur plusieurs années à des subventions uniques de quelques centaines de dollars, et elles peuvent être décernées par des particuliers, des familles, des organismes sociaux ou des groupes bénévoles comme l'Imperial Order of the Daughters of the Empire (IODE), la Chinese Railway Workers' Organization, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, et des groupes professionnels et d'affaires. Encore une fois, consultez le site <http://www.cha-shc.ca/gsc-ced/fr/bourses.htm>.

De nombreuses bourses sont réservées aux étudiants diplômés. Les étudiants en histoire peuvent aussi solliciter des subventions plus générales ou multidisciplinaires destinées aux étudiants des humanités et des sciences sociales. Ainsi, le ministère du Patrimoine canadien offre des fonds pour l'étude de certains sujets qui concernent les immigrants et les groupes ethniques. De plus, nombre de dépôts d'archives et de bibliothèques aux États-Unis et en Europe offrent des bourses de voyage ou de recherche aux étudiants diplômés. La concurrence est vive pour l'obtention de ces bourses, mais elles ne sont certainement pas inaccessibles.

L'une des préoccupations des organismes subventionnaires est de réduire les risques financiers. Conscients du peu d'argent disponible, ils attachent beaucoup d'importance à la fiabilité des références et aux preuves de productivité. Cela peut sembler injuste, mais un étudiant qui a déjà reçu une bourse importante a plus de chances d'en obtenir d'autres, parce qu'on estime qu'il a du « succès ». Bien sûr, il y aura toujours des exceptions. Une demande bien rédigée pour un projet solide peut valoir à son auteur une bourse fondée sur le mérite.

Le processus d'attribution des bourses laisse perplexes bon nombre d'étudiants. Très souvent, des professeurs de diverses universités siègent au sein des comités de sélection. Dans certains cas, les membres des comités représentent une variété de disciplines et ne connaissent ni ne veulent connaître les débats, le jargon et les styles bien connus des historiens. Ils recherchent plutôt des projets importants susceptibles d'intéresser un large public. Si vous participez à un concours semblable, c'est à vous qu'il incombe de présenter votre projet pour un auditoire non initié, en

rendant votre proposition accessible aux personnes non familières avec l'histoire et en faisant valoir l'utilité, l'importance et la pertinence de votre travail en général.

Dans certains concours, vous pourriez être appelé à démontrer l'application de votre travail hors du milieu universitaire. Ce sera particulièrement le cas pour les subventions provenant de l'État, comme certaines subventions du CRSH et les bourses Trudeau (<http://www.trudeaufoundation.ca/trudeaufoundation?l=fr>), ou pour les subventions des centres de recherches eux-mêmes financés par l'État. Bien qu'il puisse être plus facile pour, disons, les praticiens des sciences sociales, de faire valoir les retombées utiles de leurs recherches sur les politiques sociales, les historiens ne peuvent – et ne doivent – pas craindre de relever ce défi. Après tout, la plupart des historiens ne pensent-ils pas que leurs recherches (qu'elles portent sur la Grèce antique, l'Europe médiévale ou la Guerre froide au Canada) nous aident à comprendre les enjeux sociaux et politiques actuels? Envisagez votre projet de manière créative.

Le caractère imprévisible de l'attribution des bourses pourrait porter les étudiants déçus à considérer l'octroi des bourses un peu comme une loterie. Ils voient peut-être des étudiants dont les notes sont moins élevées ou qui ont moins publié recevoir des bourses, ou alors ils obtiennent une bourse une année et se la voient refuser l'année suivante, avec le même dossier universitaire. Ne vous laissez pas décourager par ce qui semble un processus aléatoire ou même faussé. Les comités changent; les sujets se démodent; le nombre de candidats et leur qualité varient; les lettres de recommandation diffèrent d'une année à l'autre. Présentez le plus grand nombre possible de demandes. Mais quoi qu'il advienne, continuez à vous concentrer sur la préparation de votre thèse et ne laissez pas le système d'attribution des bourses affecter votre estime de vous.

Présenter une demande de bourse

Étant donné l'énorme différence qu'une bourse peut faire pour vos études, vous devriez être disposé à consacrer beaucoup de temps à la préparation de vos demandes. Commencez tôt, car les organismes subventionnaires ont des échéances strictes. N'oubliez pas que vous avez besoin de temps pour préparer un bon projet. De même, les professeurs qui rédigeront vos lettres de recommandation méritent la politesse d'être informés bien à l'avance des échéances.

Vous devrez aussi être organisé. Créez un dossier différent – tant électronique que matériel – pour chaque demande de financement. Conservez tout courriel pertinent dans le dossier approprié. Il est bon de sauvegarder les diverses ébauches de votre avant-projet, car vous pourriez avoir à en réexaminer ou réutiliser certaines parties à une date ultérieure. Assurez-vous toutefois que votre ébauche la plus récente soit clairement identifiée. Observez attentivement les directives particulières, et fournissez tous les renseignements nécessaires. Remplissez les formulaires proprement et avec précision et respectez les limites de longueur recommandées. N'oubliez pas que les comités d'examen des bourses doivent souvent lire des centaines de demandes.

Il va sans dire que les étudiants diplômés sont en concurrence les uns avec les autres pour l'obtention de subventions, mais la préparation des demandes de financement peut et devrait être une démarche partagée. Le fait de cacher votre demande à vos collègues ne sera pas à votre avantage, en définitive. Si vous avez obtenu une subvention, offrez de partager votre projet avec d'autres étudiants. Plusieurs départements conservent des échantillons des demandes qui ont été

retenues, afin d'aider d'autres étudiants à rédiger de bonnes demandes. Pendant la rédaction de votre projet de recherche, sollicitez les commentaires d'autres personnes. Invitez un professeur bien renseigné à examiner l'ensemble de la demande, laquelle pourrait comprendre un budget et un énoncé de carrière, de même que la description du projet de recherche. Les professeurs et les étudiants diplômés dans votre domaine sont aussi en mesure de vous faire des suggestions utiles. La même chose vaut pour les professeurs d'un domaine étranger à votre spécialisation; en fait, ils pourraient mieux réussir à repérer le jargon ésotérique et les raccourcis déroutants. Si votre université offre les services d'un rédacteur officiel de demandes de bourses (consultez le secrétariat à la recherche de votre université), prenez rendez-vous avec cette personne longtemps avant la date limite. Soyez ouvert aux suggestions et n'hésitez pas à en tenir compte le cas échéant.

Lorsque vous présentez une demande de financement, rappelez-vous toujours de faire valoir vos points forts. La meilleure méthode consiste à exposer clairement vos recherches et vos projets de carrière. Si votre carrière présente des lacunes inhabituelles, par exemple une période de retrait pour obligations familiales ou un ralentissement à cause de maladie ou de surcharge de tâches d'enseignement, expliquez brièvement la raison, sans faire de détours. Vous n'avez pas à vous excuser!

Dans le cas des lettres de recommandation, choisissez des personnes qui donneront plus de poids à votre demande. Il est toujours sage de choisir un professeur qui est bien connu dans le domaine qui vous intéresse. Si vous travaillez sur un sujet qui exige une variété de compétences, essayez de trouver des personnes qui peuvent témoigner de toutes vos qualités. Si votre carrière a été limitée à un lieu particulier ou à un établissement axé sur l'enseignement, vous pourriez essayer d'inclure la recommandation d'une personne provenant d'un département reconnu à l'échelle nationale, si cette personne est suffisamment au courant de votre travail. Si vous êtes un étudiant diplômé qui a presque terminé sa thèse, il serait bon d'obtenir quelques lettres de recommandation de chercheurs à l'extérieur de votre établissement; cela montrera que votre travail a déjà reçu un accueil favorable. Mais évaluez bien vos options : une lettre très positive et rédigée avec soin par un professeur de votre département qui vous connaît bien peut avoir beaucoup plus de poids auprès d'un jury qu'une lettre vague rédigée par une « vedette » d'une autre université.

Le formulaire de demande pourrait exiger certaines pièces justificatives, comme un échantillon de vos écrits ou un budget. Dans le premier cas, envoyez un texte bien rédigé mais gardez-vous bien de soumettre un document trop long. Si vous avez le choix, ajoutez un résumé indiquant les sections qui sont au cœur de votre travail. Si un budget est exigé, vous devrez le justifier. Vous devrez donc être réaliste en évaluant vos besoins. Ne gonflez pas votre budget. La justification est tout aussi importante que le montant d'argent demandé. Expliquez brièvement de quelle façon vous avez établi votre budget. Comme les organismes subventionnaires ont des exigences différentes en fait de pièces justificatives, demandez conseil auprès d'une personne bien renseignée au sujet de cet organisme en particulier. Par-dessus tout, tâchez de démontrer que votre projet est réalisable et que l'investissement de l'agence est justifié.

L'énoncé de projet

L'énoncé de votre projet de recherche devrait être adapté à chaque demande de financement. Comme la plupart des sujets ont de nombreuses dimensions, il est entièrement justifié de mettre l'accent sur l'aire géographique ou l'angle qui intéresse particulièrement chaque organisme de financement. Par exemple, si votre projet de thèse porte sur l'histoire de la pauvreté au Canada et aux États-Unis au XX^e siècle, vous pourriez montrer au comité des bourses Fulbright comment le caractère transfrontalier de votre projet pourrait rehausser la compréhension entre le Canada et les États-Unis, et faire ressortir les similitudes et les différences quant au traitement et à la réglementation de la pauvreté dans les deux pays. Dans le cas d'une demande présentée au CRSH, vous pourriez souligner que votre projet contribuera à enrichir les connaissances sur la pauvreté, l'État providence et le militantisme anti-pauvreté au Canada, tout en internationalisant cette érudition canadienne. Si la demande s'adresse à la Fondation Trudeau, où l'on accorde beaucoup d'importance aux questions de justice sociale, vous pourriez faire remarquer que l'histoire de la pauvreté et de la marginalisation socioéconomique peut aider les chercheurs et les décideurs à mieux comprendre et réagir face aux crises actuelles. Vous ne pouvez toutefois prétendre faire tout cela à moins d'en avoir vraiment l'intention. Le but principal de l'énoncé de projet est de démontrer le caractère original de votre recherche, comment elle s'insère dans les recherches actuelles, explore de nouvelles méthodes ou donne accès à des connaissances nouvelles. La préparation de votre demande de bourse devrait vous amener à découvrir la richesse de votre sujet et à réfléchir systématiquement à la façon de présenter cette richesse. Apprendre à présenter votre recherche de différentes façons est une aptitude qui vous sera très utile quand viendra le temps de postuler un poste de professeur menant à la permanence (voir le chapitre 7).

Naturellement, la description de votre projet variera en fonction de l'étape que vous avez atteinte dans votre carrière universitaire. Selon que vous terminiez votre maîtrise et fassiez une demande de financement pour le doctorat, ou que vous en soyez à la cinquième année de votre doctorat, il y aura une différence quant aux détails qui apparaîtront dans votre énoncé de projet. Quoi qu'il en soit, combinez les questions générales de recherche (ou l'hypothèse de travail, la problématique) à une brève description de l'historiographie pertinente et à un échéancier concret pour votre recherche. Identifiez les fonds d'archives, les périodiques, les journaux ou les romans que vous avez l'intention d'utiliser. Si vous faites de l'histoire orale, indiquez au comité de sélection que vous avez des idées précises sur la façon de contacter les informateurs que vous espérez interviewer, et que vous respectez les protocoles et règles d'éthique de votre université pour la recherche auprès de sujets humains. Vous n'avez pas à connaître toutes les réponses à vos questions ni le contenu des fonds d'archives que vous voulez étudier. Vous devez toutefois présenter un programme de recherche réalisable.

Présentation d'une nouvelle demande

Si vous n'obtenez pas une bourse la première fois, ne vous découragez pas, n'abandonnez pas! En fait, la plupart des départements ne vous permettront pas d'abandonner, car le soutien financier du département est souvent conditionnel à l'obtention de financement externe. Plusieurs circonstances fortuites pourraient faire pencher la balance en votre faveur la prochaine fois. Sur demande, certains organismes vous fourniront des commentaires à propos de votre demande de bourse. Si vous estimez qu'un organisme n'a pas évalué correctement votre projet ou vos compétences, écrivez-lui pour demander des explications. Dans certains cas, comme au CRSH,

vous pouvez présenter une demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et consulter votre dossier si vous soupçonnez que votre demande n'a pas été traitée de façon équitable. Vous pouvez aussi recourir à la procédure de règlement des griefs, bien que vos chances de succès soient minces.

Autres emplois

Outre le financement externe, les postes d'auxiliaire de recherche et d'enseignement et les charges de cours, d'autres emplois sont accessibles aux étudiants diplômés hors de l'enseignement et de la recherche, et même hors de l'université. Votre université offre peut-être des emplois liés à l'histoire dans les archives ou à la bibliothèque, ou encore dans les bureaux de l'université, voire même dans les associations étudiantes. Vous pouvez aussi obtenir des emplois du même genre hors campus. Vérifiez les possibilités d'enseignement dans les programmes d'éducation permanente ou dans les programmes d'enseignement à distance offerts par les collèges communautaires. Tous ces emplois vous procureront de l'expérience et des compétences qui donneront plus de valeur à votre candidature éventuelle pour un poste d'enseignement permanent. Par contre, ils n'auront peut-être pas tellement d'influence sur votre admissibilité à des postes universitaires, car les comités de recrutement ont tendance à se concentrer sur l'expérience de recherche et d'enseignement à l'université. Il sera néanmoins possible de faire valoir, dans votre candidature pour un poste de professeur, combien le fait d'avoir occupé un emploi non rattaché à l'université fait de vous un candidat idéal dans ce cas particulier. Enfin, si vous postulez un emploi d'historien public professionnel, l'expérience de travail hors du milieu universitaire pendant les études supérieures pourrait constituer un avantage.

Enfin, vous avez l'option d'exercer un emploi rémunéré qui n'a rien à voir avec vos projets de carrière. Nombre d'étudiants se retrouveront « entre deux subventions » à un moment donné de leurs études et devront se contenter de n'importe quel emploi simplement pour joindre les deux bouts. Si tel est votre cas, ne désespérez pas : vous n'êtes pas seul. Cela n'est pas considéré comme un signe de désintérêt. Au contraire, cela indique que vous avez tellement à cœur vos études supérieures que vous êtes prêt à exercer temporairement un emploi qui ne vous plaît pas afin d'atteindre votre objectif à long terme : l'obtention du diplôme de maîtrise ou de doctorat. Ici encore, il sera toujours possible de faire valoir plus tard combien le travail hors du milieu universitaire vous a permis d'acquérir des compétences utiles dans l'enseignement universitaire. N'oubliez pas cependant que même un emploi qui n'est pas particulièrement exigeant sur le plan intellectuel peut quand même vous fatiguer. Il ne faut pas supposer que vous pourrez rédiger votre thèse le soir, après avoir travaillé pendant toute une journée dans un bureau, un restaurant, un cinéma ou un magasin. En dernière analyse, c'est l'obtention de votre diplôme qui compte.